

Roanne, le 24 novembre 2011

## Compte-rendu de la réunion des délégués du personnel du 10 novembre 2011

1 - Les élus CFDT demandent ce qu'il adviendra du réfectoire de la ligne VBCI/M, avec le remplacement de la visite profonde Leclerc par le 10RC. Sera-t-il maintenu à cette place, déménagé ou supprimé ?

*A.M: Ce secteur va être remanié avec l'implantation du 10RC. Le sujet du réfectoire et des bureaux sera abordé en séance lors du CHSCT de présentation du 21/11/2011.*

**Encore un petit morceau de Nexter, qui était mis à la disposition des salariés, qui risque de disparaître.**

2 - Les élus CFDT redemandent le changement des dalles de plafond de ce même réfectoire puisque le chantier "verrières" est maintenant achevé dans cette zone.

*A.M: ce chantier sera traité en global à la fin du chantier toiture.*

**Ce sera inutile si le local est démonté.**

**3 - Les élus CFDT demandent que le problème de lenteur du réseau informatique soit réglé une fois pour toutes. Les utilisateurs sont exaspérés par les temps de réponse.**

*A.M : le changement de certains boîtiers d'ici la fin du premier trimestre 2012, devrait permettre un meilleur temps de réponse.*

**4 mois : l'exaspération fait pourtant partie du mal-être au travail et, à ce titre, des RPS, non?**

**Nous avons ensuite ré-abordé le problème de la fourniture des petits PC portables et demandé la mise à disposition d'écrans seuls dans les plateaux, pour se connecter librement. Le cahier des charges de ces PC aurait été rédigé par Satory où les bureaux sont équipés de ces écrans. Tous les syndicats ont affirmé que certains salariés emportent leur PC chez eux pour travailler le soir avec leur matériel personnel, d'autres apportent leur propre PC à Roanne.**

*Le chef d'établissement s'est empressé de préciser qu'en sa qualité de président du GPS, il ne pouvait admettre que le personnel travaille en dehors des heures d'ouverture du centre, à son domicile. Il a aussi affirmé que Roanne n'achèterait pas d'écran.*

**Etonnant que ce président du GPS, qui se gargarise de prendre grand soin de la santé de son personnel, puisse tolérer dans le même temps, qu'il s'abime les yeux sur des PC trop petits pour les 3 années à venir.**

4 - Les élus CFDT demandent l'uniformisation des branchements électriques dans le bâtiment Leclerc. Concernant le 380V, le sens de rotation des machines change en fonction du coffret utilisé. Sur une même ligne, les phases ne sont pas toutes branchées dans le même ordre.

*A.M: la demande d'uniformisation est transmise à Facéo.*

**Assurez-vous que la manipulation sera bien faite partout, car il pourrait être dangereux pour un opérateur de brancher une machine qui tourne à l'envers.**

5 - Les élus CFDT demandent les branchements d'air soient différenciés selon qu'ils distribuent de l'air huilé pour les machines, ou de l'air déshuilé pour les soufflettes.

*A.M: toutes les connexions sont conformes. Il n'y a pas de problème. Après que nous ayons reformulé la question puisque M. Marcon faisait semblant de ne pas comprendre, il a précisé que ce point serait revu sur place en visite de zone.*

**Viendra-t-il enfin, le jour où le chef d'établissement répondra à une question des délégués du personnel, sans détour et sans nous renvoyer à une autre instance?**

6 - Les élus CFDT demandent ce que sont devenus les branchements qui ont été démontés dans les travées susceptibles d'être vendues ou abattues.

*A.M : tous les matériels ont été soit remplacés ailleurs, soit mis en stock.*

**De là à ce que Facéo les refacture à Nexter lors de leur repose future... C'est bien sûr une éventualité que nous ne pouvons envisager ; nous serions beaucoup trop soupçonneux.**

7 - Les élus CFDT demandent à la direction de faire respecter l'interdiction de fumer dans les bâtiments comme la loi l'y oblige. Quand la majorité des fumeurs respecte la loi, une petite minorité se croit encore autorisée à intoxiquer ses collègues. Ce constat concerne aussi bien des personnes de Nexter Systems que des entreprises extérieures, qui fument à l'intérieur même par beau temps.

Par ailleurs, nous redemandons la mise en place devant les portes, d'auvents extérieurs pour abriter les fumeurs quand il fait mauvais. Le manque d'abri est une incitation à transgresser la loi.

*A.M: plutôt qu'un rappel global, nous préconisons un rappel sectoriel qui sera plus efficace. A la visite profonde où il y a beaucoup de mégots, le rappel est fait. Le service LS se chargera de prévenir les sous-traitants.*

*Nous ne construirons pas d'auvent, comme l'avait, en son temps, décrété Dominique GUILLET.*

**Le chef d'établissement ne doit pas réaliser qu'il est obligé de faire respecter la loi sous peine d'amende. A 135€ par infraction constatée, payés de ses propres deniers car il s'agit de contravention, il devrait changer d'avis rapidement.**

8 - Les élus CFDT demandent la réparation de l'élément de climatisation dans leur local syndical, dont la panne est signalée à Facéo depuis fin 2010.

*A.M: la société Cofely est prévenue. Le dépannage est en cours.*

**Le syndicat a effectivement reçu la visite d'un technicien Cofely le mardi 8. A ce jour, la panne perdure. Ne désespérons pas...**

9 - Les élus CFDT redemandent l'installation des détecteurs de fumée (protection incendie), reliés au poste de garde, dans les locaux du CE, des syndicats et de la médiathèque.

*A.M: on ne fera pas! Après avoir consulté, il n'y a pas de problème de sécurité pour le CE, vis à vis du Bt Leclerc, ni d'évacuation de personnel. Cette installation coûterait 10 000 €, donc trop cher. On pourrait voir pour des détecteurs isolés pour le CE et les syndicats. Pour la médiathèque, nous allons consulter la CIRA.*

**Ce que le chef d'établissement approuve un jour de visite de zone au CE, n'est plus vrai quelques semaines plus tard en réunion des DP.**

10 - Les élus CFDT demandent qu'il soit rappelé à la hiérarchie de limiter les missions et formations le jour des élections professionnelles du 8 décembre.

*A.M : cette recommandation a déjà été faite en CODIR/COSITE, mais ne nous faisons pas d'illusion ; ceux qui ont prévu une mission la feront quand même.*

**A nous de convaincre les absents de voter par correspondance.**

11 - Les élus CFDT demandent qu'un cendrier soit installé sur la zone de départ du bus de St Chamond/St-Etienne pour éviter les mégots sur le sol.

*A.M : cette demande est prise en compte.*

12 - Les élus CFDT demandent qu'un nettoyage soit effectué sur les tourniquets extérieurs (toiles d'araignée, salissures, autocollants, etc...).

*A.M : le nettoyage sera fait.*

#### Questions récurrentes:

Où en est-on dans la campagne de remplacement des fontaines réfrigérées ? Est-il prévu de fournir des gobelets aux salariés; nous avons passé l'âge de l'école primaire où nous buvions au robinet ou dans nos mains.

*A.M : en 2012, les fontaines Nexter seront louées à Codaralp.*

**Pas de réponse concernant la fourniture de gobelet.**

Est-on intervenu auprès du prestataire pour l'approvisionnement plus régulier des machines à café: gobelets, touillettes, etc... ?

#### Points divers :

Eclairage de la partie sud depuis le tourniquet jusqu'à la route.

*Cette zone appartient à Grand Roanne et Nexter ne peut rien faire.*

Courant d'air au 1er étage au bout du plateau ouest, à coté issue de secours.

*A.M : demande en cours.*

**Heureusement que Romain et Daniel sont concernés et s'occupent de trouver une solution au problème.**

Problème de poussières lors du broyage des chenilles dans l'atelier. L'opérateur est protégé, mais pas ses collègues.

*A.M : nous allons mettre les méthodes à contribution. Nous mettrons aussi ce sujet au CHSCT de décembre.*

CET : absence de compteur consultable en temps réel.

*A.M : un compteur apparait en bas de la fiche de paie avec un mois de retard. Nous ne demanderons pas de développement de logiciel spécifique car cela coûterait très cher.*

**Nous avons toutes ces informations en direct avant qu'au nom du progrès, Nexter ne décide de faire appel à Talentsoft.**



Face aux difficultés, la CFDT sera toujours à vos côtés.  
Rien n'est gagné d'avance, rien n'est jamais définitivement acquis !  
Le fait d'être bien représenté, d'être associé et affilié à un collectif  
qui agit au quotidien, qui revendique, qui propose,  
qui fait preuve de pugnacité, est un plus qu'il ne faut pas négliger.

C'est pourquoi la CFDT vous invite à :

- ⇒ Voter CFDT le 8 décembre prochain.
- ⇒ Rejoindre la CFDT.

**Plus nous serons, mieux nous ferons prendre en compte  
nos demandes et exigences.**

*Engagés avec vous pour un avenir  
industriel et social durable !*

**Le 8 décembre,  
pour de nouvelles conquêtes  
industrielles et sociales...**

**Votez pour les candidats**

